



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2020

N°65

Bruno Le Maire se félicite de l'appropriation par la Place du label Investissement Socialement Responsable (ISR) qui représente plus de 200 Md€ d'actifs sous gestion, et fait de Paris un centre pionnier de l'ISR en Europe.

Le label ISR, Investissement Socialement Responsable, a été lancé en 2016. Le label ISR permet de répondre aux aspirations des épargnants qui souhaitent donner plus de sens à leur épargne. Il incite les entreprises à introduire davantage les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au sein de leur modèle économique.

Représentant aujourd'hui plus de 503 fonds labellisés, pour un total de 201 milliards d'euros d'encours, le label ISR s'est imposé comme la référence incontournable sur la place de Paris pour promouvoir la finance durable et responsable.

Sur la proposition du comité du label ISR, le cahier des charges du label a fait l'objet de plusieurs améliorations, visant à renforcer la transparence et le suivi des performances ESG, élargir le périmètre du label en rendant éligible les fonds professionnels, les mandats, ainsi que le secteur de l'investissement immobilier. Le nouveau référentiel du label ISR publié le 23 juillet entrera en vigueur le 23 octobre 2020.

Enfin, le Ministre a demandé à l'Inspection générale des finances de procéder à l'évaluation du label et de son organisation, afin de tirer le bilan de ces trois premières années d'existence. Les résultats de cette réflexion contribueront à construire la feuille de route du label pour les prochaines années.

Bruno Le Maire a déclaré : « je me félicite du succès grandissant du label ISR, qui suscite l'adhésion d'un nombre croissant d'épargnants et de professionnels du secteur financier. C'est aussi le fruit d'un travail en profondeur des membres du comité du label et de l'ensemble des parties prenantes. Nous devons conforter la place du label ISR dans le paysage de l'épargne individuelle en France et en Europe et assurer qu'il continue à répondre aux attentes des épargnants et de la société, en faveur d'une finance plus responsable d'un point de vue social et environnemental. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr